



Souppes-sur-Loing

Département de Seine-et-Marne  
Arrondissement de Fontainebleau

## CONSEIL MUNICIPAL du 4 janvier 2017

**Date  
convocation :**  
29/12/2016

**Date  
d'affichage :**  
29/12/2016

**Nombre de  
conseillers :**  
29

**En exercice :**  
28

**Présents :**  
24

**Procurations :**  
1

**Votants :**  
25

L'an deux mil dix-sept, le quatre janvier, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de SOUPPES SUR LOING, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Pierre BABUT, Maire.**

### Etaients Présents :

Monsieur BABUT Pierre, **Maire**

MM. VILFLOSE Annie, VILETTE Nathalie, CAMMARATA Gérard, KAYSER Patricia, PREVOST Denis, POUJADE Jean-Yves, **Adjointes au Maire**

MM. LECOINTRE Roger, BERRY Claude, MONOD Pierre, BISSON Brigitte, ROBLAIN Maurice, DUPONT Marie-Claude, FROT Yvonne, BAPTISTA Alain, MARTIN Patrice, COUPE Jean-Paul, OLIVIERO Patricia, RETIF Françoise, GRAINE Assia, MEUNIER Noëlle PEREIRA Serge, BRENIAUX Pascal, BRABANT Michel, **Conseillers Municipaux.**

Absents excusés : Mme LEBOIS Eliette (pouvoir à M. BRENIAUX),

Absents: MM. COCHEPIN Philippe, De LOUVIGNY Agathe, KERMARREC Thierry.

### ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2016

#### FINANCES

3. Maison pluri-professionnelle de santé : création d'un budget annexe assujetti à la TVA

#### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame Assia GRAINE a été désignée secrétaire de séance.

#### **2. Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2016**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu de la séance du 15 décembre 2016

#### FINANCES

#### **3. Maison de santé pluri-professionnelle : création d'un budget annexe assujetti à la TVA**

Il est rappelé au Conseil Municipal que la commune a décidé de construire une maison de santé pluri-professionnelle, zone des cailloux.

Ce bâtiment fera l'objet d'une location et sera donc productif de revenus pour la collectivité. Aussi, il est proposé de créer un budget annexe pour cette maison de santé en le déclarant assujetti à la TVA. La collectivité soumettra les loyers à la TVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- de créer un budget annexe dit « MSP » (Maison de santé pluri-professionnelle) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, assujetti à la TVA réel normal mensuel, et appliquant la nomenclature M14 des collectivités et établissements de plus de 3 500 habitants
- d'opter pour l'assujettissement à la TVA des loyers de la future Maison de santé pluri-professionnelle
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les écritures comptables liées au transfert, ce transfert comptable s'accompagne :
  - d'un transfert des dépenses déjà payées et/ou engagées
  - d'un transfert des subventions perçues et/ou enregistrées pour financer les travaux
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'habilitation pour l'assujettissement à la TVA et à la création de ce budget annexe auprès des services fiscaux.

### **POINT D'INFORMATION ET COMMUNICATION DU MAIRE**

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal du départ du lieutenant LAGIER de la Caserne de pompiers de Souppes. Il a également fait un point sur les conséquences des inondations et la nécessité de remettre en état les ouvrages sur le Loing.

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire a demandé que soit respectée une minute de silence en la mémoire de Monsieur Robert LAUPENIE et de Monsieur Jacky CORNUELLE, anciens Conseillers Municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h30.

La Secrétaire de séance,  
Assia GRAINE

